

## SOMMAIRE

## À LA UNE

### À LA UNE

#### L'ANARE-CI PRESENTE A LA CEREMONIE D'INAUGURATION DU DISPATCHING



### ACTUALITÉS

#### L'ANARE-CI PRESENTE A LA VISITE DE CHANTIER DU BARRAGE DE SINGROBO-AHOUATY



#### REMISE OFFICIELLE DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2020 DE L'ANARE-CI AU MINISTRE THOMAS CAMARA

## L'ANARE-CI PRESENTE A LA CEREMONIE D'INAUGURATION DU DISPATCHING



**Le deuxième dispatching de Côte d'Ivoire a été inauguré, le vendredi 25 février 2022, à Yamoussoukro, sous le haut patronage du Premier Ministre Patrick ACHI, et sous la présidence du Ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, Thomas CAMARA..**

La présence effective du Premier Ministre, du Ministre en charge de ce secteur et du Ministre en charge du commerce et de l'industrie démontre la forte volonté gouvernementale de mettre à la disposition de l'état ivoirien un système intelligent et stratégique de gestion du secteur électrique pour mieux veiller à la fourniture sans arrêt des populations en électricité.

Notons que le dispatching est une infrastructure très stratégique pour la gestion d'un réseau électrique car c'est le cerveau du système électrique. En effet, l'énergie produite à grande échelle ne se stocke pas. Dans un système de réseau électrique, cette énergie produite doit être égale à la consommation en temps réel du réseau.

Cette loi en électricité est donc le fondement de la mise en œuvre d'un système intelligent de répartition de l'énergie (Dispatching) dont le rôle essentiel consiste à faire en sorte que les centrales de production délivrent, à travers les lignes et les postes de distribution, l'énergie nécessaire pour les besoins réels de consommation.

Notre dispatching national de Yamoussoukro est bâti sur une superficie de 2,4 hectares. Sa construction a été possible grâce à une convention de financement conclue entre l'Etat de Côte d'Ivoire et la Banque Européenne d'Investissement (BEI), le 21 décembre 2015. D'un coût global de 26,2 milliards FCFA, les travaux ont duré 36 mois.

La pose de la 1ère pierre a été fait, le 27 juin 2019 par feu le Premier Ministre Amadou GON COULIBALY, lors du lancement des travaux. Il est le deuxième centre de dispatching national de la Côte d'Ivoire, après celui d'Abidjan.

La délégation de l'ANARE-CI conduite par le Président du Conseil de Régulation, Me FOFANA Youssouf, était composée de M. Cisse Moussa Khalil, membre du Conseil de Régulation, de M. TRAORE Amidou, Directeur Général, de M. KROU Henri-Pépin, Conseiller Technique du DG, de M. AKA Francis, Directeur des Etudes Economiques et Financières et de M. SOMBO Arnaud, Sous-Directeur chargé des Systèmes d'Information et archivage.



ANARE-CI flash est un bulletin électronique la Société ANARE-CI

#### Siège social Immeuble

EECI Abidjan-Plateau, 9 avenue Houdaille 16  
BP Abidjan 16

Tél : (225) 27 21 21 60 10

Fax : (225) 27 20 20 61 14

Site web : www.anare.ci

Courriel : secretariatdg@anare.ci

rkakadie@anare.ci

Directeur publication : Amidou TRAORE

Rédacteur en chef : Henri-Pépin KROU

Equipe de rédaction : Rosine KAKADIE/Blanche

GAUZE/Camille AHUI/Didier AHOULI

Photos : Service Com et studio vraie photo,

Mise en page : Service com

## L'ANARE-CI PRESENTE A LA VISITE DE CHANTIER DU BARRAGE DE SINGROBO-AHOUATY



**Le jeudi 24 février 2022, le Ministre des Mines, du Pétrole et de l'Energie, M. Thomas CAMARA a effectué une visite de chantier du barrage de Singrobo-Ahouaty (Département de Taabo), troisième du genre, réalisé sur le fleuve Bandama, après celui de Kossou et de Taabo. Cette visite s'est faite avec une délégation de l'ANARE-CI.**

Sous le regard attentif de METTY, Président de Ivoire Hydro Energy, la visite a été guidée par le Directeur du groupe Eiffage Côte d'Ivoire, Thierry THEODORE, en charge des travaux de construction du barrage hydro-électrique de Singrobo-Ahouaty.

Bien qu'ayant annoncé que les travaux sont achevés à 50%, M. THEODORE qui présentait les différentes étapes de la construction, a rassuré le Ministre sur la capacité de son équipe à tenir le délai de livraison fixé au premier semestre de l'année 2023.

Tout en se félicitant de l'état d'avancement des travaux, le Ministre a indiqué que ce projet est au cœur de la volonté du Président de la République, son Excellence, M. Alassane OUATTARA, de faire en sorte qu'au moins 45% de l'énergie produite en Côte d'Ivoire d'ici 2030 émane des énergies renouvelables.

Se voulant plus explicite sur la volonté du Président de la République, le Ministre a déclaré : « A travers l'aménagement hydro-électrique en construction, c'est la capacité de production énergétique qui augmentera de 44 kWh. Cette augmentation, en plus de contribuer à l'amélioration de la demande nationale sans cesse croissante, augmentera également les exportations énergétiques du pays qui entend devenir un véritable hub de l'énergie électrique dans la Sous-région ».

Pour sa part, la Banque Africaine de Développement (BAD), principal bailleur de fonds du projet, à travers son vice-président, Kevin KARUIKI, s'est félicité de ce partenariat public-privé. Il a affirmé la disponibilité de l'institution financière à accompagner le

projet qui contribuera, in fine, à renforcer l'interconnexion électrique des pays de la Sous-région, facteur d'intégration économique. Notons que la délégation de l'ANARE-CI, conduite par Me FOFANA Youssouf, Président du Conseil de Régulation, était composée de M. CISSE Moussa Khalil, membre du Conseil de Régulation, de M. KROU Henri-Pépin, Conseiller Technique du DG, de M. AKA Francis, Directeur des Etudes Economiques et Financières et de M. SOMBO Arnaud, Sous-Directeur chargé des Systèmes d'Informations.



## REMISE OFFICIELLE DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2020 DE L'ANARE-CI AU MINISTRE THOMAS CAMARA



**LE PCR remettant le rapport au Directeur de cabinet du MMPE**

**Le Directeur de Cabinet du ministre des Mines, du Pétrole et de l'Energie, M. Jean-Baptiste AKA KADIO a reçu officiellement, au nom du ministre Thomas CAMARA, le 18 février 2022, de la part du Président de l'ANARE-CI, Me Youssouf FOFANA, le rapport annuel d'activités 2020 du Régulateur national du secteur de l'électricité.**

Conformément aux exigences de bonne gouvernance, de bons principes de dissémination de l'information juridique, technique, économique et financière, l'ANARE-CI est tenue d'adresser, chaque année, un rapport d'activités.

Ainsi, sont contenues dans ledit rapport, les activités menées, les difficultés rencontrées au titre de l'année 2020 et les perspectives pour les années à venir.

Le Directeur de Cabinet du Ministre a remercié et adressé à l'ANARE-CI ses encouragements pour les efforts et la qualité du travail abattu.

**ANARE-CI**

AUTORITÉ NATIONALE DE RÉGULATION DU  
SECTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ DE CÔTE D'IVOIRE



*Bonne année 2022*

**#VACCINONSNOUSCONTRELACOVID**

**PRATIQUONS LES GESTES BARRIÈRES ET DISONS STOP AU CORONA VIRUS.**

